

**CONCOURS EXTERNE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE
SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

SESSION 2024

SUJET

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ N°2

QUESTIONS À RÉPONSE COURTE

Matériel autorisé :

L'utilisation de la calculatrice est autorisée.

L'utilisation de tout autre matériel électronique, de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire est rigoureusement interdit.

Consignes concernant les copies :

Les feuilles de « brouillon » fournies par l'administration ne doivent pas être insérées dans les copies et ne seront pas prises en compte dans la correction.

Vous devez rédiger avec un stylo dont l'encre est de couleur sombre.

Si vous utilisez plus d'une copie, vous devez paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des pages utilisées. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/8, 2/8, 3/8 etc...).

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1 sur 9 à 9 sur 9.

IMPORTANT

1. Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez en un autre aux surveillants.
2. Votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie ou des copies mise(s) à votre disposition. Toute mention d'identité ou tout signe distinctif portés sur toute autre partie de la/les copie(s) que vous remettrez en fin d'épreuve mènera à l'annulation de votre épreuve.
3. Sous peine d'annulation de votre copie, vous devez impérativement composer au titre de l'option que vous avez choisie lors de votre inscription au concours.

**MERCI DE NE TOURNER LA PAGE
QU'AU SIGNAL DONNÉ PAR L'ADMINISTRATION**

OPTION : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES ORGANISATIONS

Question 1 : Le recrutement dans la fonction publique

4 points

*Depuis fin 2019, tous les employeurs publics ont l'obligation de mettre en œuvre **un plan d'action pluriannuel sur l'égalité professionnelle**.*

a/ Présenter la notion d'égalité professionnelle.

b/ Présenter les quatre orientations obligatoires du plan pluriannuel sur l'égalité professionnelle femmes-hommes des employeurs publics et préciser la durée du plan.

Question 2 : Gestion sociale dans la fonction publique

3 points

La circulaire du 30 novembre 2019 relative à la mise en place de référents Egalité au sein de l'Etat et de ses établissements publics en fixe les modalités d'organisation et les missions.

a/ Préciser les modalités d'organisation de la mise en place de référents Egalité dans la fonction publique de l'Etat.

b/ Présenter le rôle et les missions du référent Egalité.

Question 3 : Le compte personnel de formation (CPF) dans la fonction publique

3 points

Le fonctionnaire dispose, comme tout salarié, d'un compte personnel de formation.

a/ Comment est alimenté le compte personnel de formation ?

b/ Comment le fonctionnaire peut-il utiliser son compte personnel de formation ?

c/ Le fonctionnaire doit-il participer financièrement lors de la mobilisation de son CPF ?

Question 4 : L'organisation du temps de travail

3 points

Le 14 novembre 2023, Stanislas Guerini, Ministre de la Transformation et de la Fonction publique de France, a présenté les résultats d'une consultation des fonctionnaires. Plus de 70 % des répondants ont affirmé qu'ils seraient intéressés par une réorganisation de leur temps de travail.

www.fonction-publique.gouv.fr

Le changement du marché du travail et la recherche d'une plus grande attractivité de la fonction publique conduisent certaines administrations à proposer la semaine en 4 jours. La Métropole de Lyon teste ce dispositif depuis septembre 2023 et le Premier ministre, Gabriel Attal, envisage de généraliser la proposition de ce dispositif dans la fonction publique.

a/ Exposer trois avantages de la semaine en 4 jours pour un fonctionnaire.

b/ Présenter trois limites possibles de la semaine en 4 jours.

Question 5 : L'environnement de travail dans la fonction publique

3 points

Le programme "Action publique 2022", lancé en 2017, visait à améliorer la qualité des services publics. La Cour des comptes a publié, le 26 janvier 2024, un rapport qui dresse un bilan d'Action publique 2022.

a/ Rappeler les objectifs du programme "Action publique 2022".

b/ Déterminer si le programme "Action publique 2022" a atteint ses objectifs.

c/ Citer deux pistes qui ont été proposées pour une politique de modernisation plus ambitieuse et moins coûteuse.

Question 6 : Les risques professionnels

4 points

« [...] La prévention des risques professionnels constitue une obligation légale et réglementaire. La démarche de prévention doit, pour être efficace, intervenir dans trois champs de manière complémentaire [...] ».

a/ Présenter les trois niveaux de prévention des risques professionnels.

b/ Distinguer la notion de danger de la notion de risque professionnel.

OPTION : COMPTABILITÉ ET FINANCE

EXERCICE 1 : Déclarations sociales

4,5 points

1. Que signifie le sigle DSN ?
2. Quelles sont les modalités de mise en œuvre de la DSN ?
3. Expliquer et justifier la comptabilisation du prélèvement à la source pour les entreprises.

EXERCICE 2 : L'emprunt

3 points

Vous empruntez 70 000 € dans votre banque, emprunt contracté le 08/01/2024, remboursable par amortissements constants sur 4 ans (périodicité annuelle). Le taux d'intérêt est fixé à 3 %. Votre banque vous indique qu'il conviendra que vous régliez la somme de 300 € pour des frais de dossier, somme exigible dès le déblocage des fonds.

1. Présenter le contenu des colonnes de ce tableau d'emprunt :

ANNÉES	CAPITAL RESTANT DÛ	INTÉRÊTS ANNUELS	AMORTISSEMENT ANNUEL	ANNUITÉ	CAPITAL RESTANT DÛ
2024	70 000 €	2 100 €	17 500 €	19 600 €	52 500 €
2025	52 500 €	1 575 €	17 500 €	19 075 €	35 000 €
2026	35 000 €	1 050 €	17 500 €	18 550 €	17 500 €
2027	17 500 €	525 €	17 500 €	18 025 €	0 €

2. Quels sont les éléments de l'emprunt qui peuvent être négociés auprès d'une banque ?

EXERCICE 3 : Seuil de rentabilité

5 points

La SA JASMIN est une entreprise commerciale qui vend en France des jouets achetés en Asie. Elle se situe sur un marché où la concurrence est forte, son perpétuel souci d'innovation lui permet de dégager des marges bénéficiaires sur la plupart de ses produits.

En 2023, elle a mis sur le marché un nouveau jeu électronique nommé « K0 ».

Ce jeu acheté 12 € HT est revendu 15 € HT. Les quantités annuelles vendues sont estimées à 45 500. Pour faire connaître ce produit l'entreprise a dû faire en 2023 une forte campagne publicitaire, d'un montant de 20 000 €.

On peut estimer que les effets de cette campagne dureront 2 ans. Trois salariés payés chacun 2 100 € (charges comprises) par mois, sont chargés de l'achat et de la commercialisation du produit.

Les autres charges fixes imputables à ce produit sont estimées à 28 400 € par an.

Le service contrôle de gestion vous demande d'analyser les résultats suivants :

En 2023, le montant de marge est de 20 %.

1. Vérifier si le montant total des charges fixes en 2023 est de 114 000 €.
2. Calculer le seuil de rentabilité sachant que si x représente les quantités vendues la marge sur coût variable = $3x$ et le coût total = $12x + 114\,000$.

3. Quelle est la date du point mort sachant que l'entreprise a une activité régulière sur 11 mois et 1 mois de fermeture en août ?

4. L'indice de sécurité a été calculé ainsi :

Indice de sécurité = $(CA - SR)/CA * 100 = [(45\,500 - 38\,000)/45\,500] * 100 = 16,48 \%$.

Que peut-on en conclure ?

5. Le résultat de cette activité en 2023 est de 22 500 € :

$R = MSCV - CF + R = 3 \times 45\,500 - 114\,000 = 136\,500 - 114\,000 = 22\,500$

Combien doit-on vendre de jeux pour que ce résultat augmente de 10 % en 2024 ?

EXERCICE 4 : Opérations d'inventaire

2 points

1. Présenter et justifier deux principes comptables qui s'appliquent dans les opérations d'inventaire. (1 point)

2. Le Code du commerce oblige à faire un inventaire une fois par an. Quels sont les enjeux liés à la comptabilisation des stocks ? (1 point)

EXERCICE 5 : Amortissements

2 points

Un restaurant a acheté un four pour 1 700 € HT le 1er octobre 2022.

Au 31 décembre 2023, sa valeur nette comptable après amortissement linéaire est de 1275 €.

1. Quelle est la durée d'amortissement de ce bien ?

2. Citer les autres modes d'amortissement.

EXERCICE 6 : Comptabilisation des ventes

3,5 points

La SARL NIERO est une société qui fabrique des appareils hydrauliques. Elle vient d'obtenir plusieurs marchés dans l'union européenne, elle avait déjà plusieurs clients étrangers.

Le cours du dollar en décembre par hypothèse :

Le 2 déc. 1 EUR = 1,114 USD

le 20 déc. 1 EUR = 1,119 USD

Opérations réalisées au mois de décembre

Le 2 déc. : Facture N° 290 au client américain Pellegrin de Denver pour 3 600 USD pour des accumulateurs.

Le 20 déc. : Encaissement par virement de la somme due par le client Pellegrin

1. Rappeler les règles applicables en matière de TVA pour le client américain.
2. Présenter les écritures retraçant les opérations avec le client Pellegrin. Détailler vos calculs.

Voici un extrait du PCG :

401. Fournisseurs

411. Clients

512. Banque

607. Achats de marchandises

656. Perte sur créances commerciales

701. Vente de produits finis

707. Ventes de marchandises

756. Gain sur créances commerciales

Question 1 :

4 points

Quelle est la procédure de révision de la Constitution française de 1958 prévue en son article 89 ? Citer au moins quatre antécédents.

Question 2 :

4 points

Quelles sont les conditions et les modalités d'adhésion à l'Union européenne ? Citer les Etats qui ont le statut de candidat.

Question 3 :

4 points

Définir le recours de plein contentieux.

Question 4 :

4 points

Qu'est-ce qu'une circulaire et quelle est sa valeur juridique ?

Question 5 :

4 points

Définir le règlement, acte juridique de l'Union européenne puis préciser sa portée et ses procédures d'adoption.

OPTION : ÉCONOMIE ET QUESTIONS EUROPÉENNES

Question 1 : Conflits armés et commerce international

4 points

a/ Présenter les principales incidences du conflit entre la Russie et l'Ukraine sur le commerce international de marchandises.

b/ Cette situation vous paraît-elle justifier un retour au protectionnisme ?

Question 2 : Mondialisation de l'économie et imposition des entreprises

4 points

L'article 223 VJ du code général des impôts, créé par la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 introduit l'impôt mondial sur les multinationales en France.

a/ Expliquer le principe de l'impôt mondial sur les multinationales.

b/ A quelles contraintes se heurte la mise en place d'une telle imposition ?

Question 3 : Accords régionaux et puissances nationales

3 points

a/ Citer et décrire succinctement les principaux accords régionaux signés et ratifiés par la France.

b/ L'adhésion à ces accords vous paraît-elle diminuer la souveraineté nationale de la France ?

Question 4 : L'Union économique et monétaire

2 points

a/ Indiquer l'objectif principal de la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne.

b/ Dans quelle situation la BCE augmente-t-elle son taux directeur ?

Question 5 : Développement durable et politiques publiques

2 points

La loi de finances pour 2024 comporte un volet « développement durable » ambitieux : création du crédit d'impôt « investissement industries vertes », renforcement des malus écologiques sur l'immatriculation des véhicules les plus polluants, généralisation du tri des biodéchets pour tous les professionnels...

Présenter les limites des politiques nationales en faveur du développement durable.

Question 6 : Les institutions de l'Union européenne

2 points

Un brevet est un titre de propriété pouvant être délivré pour toute invention à caractère technique, à condition que celle-ci soit nouvelle, qu'elle implique une démarche inventive et qu'elle soit susceptible d'avoir une application industrielle. Un brevet donne à son titulaire le droit d'empêcher des tiers de fabriquer, d'utiliser ou de vendre son invention sans sa permission. Les brevets encouragent les entreprises à réaliser les investissements nécessaires dans l'innovation, et incitent les personnes et les entreprises

à consacrer des ressources à la recherche-développement. En Europe, les inventions techniques peuvent être protégées soit par des brevets nationaux, délivrés par les autorités nationales compétentes, soit par des brevets européens, délivrés de manière centrale par l'Office européen des brevets [...] Après des années de négociations entre les États membres, le Parlement et le Conseil ont approuvé en 2012 les bases juridiques d'un brevet européen à effet unitaire (brevet unitaire). Un accord international entre les États membres a ainsi instauré une juridiction unique et spécialisée en matière de brevets [...]

Depuis son entrée en vigueur le 1^{er} juin 2023, le brevet unitaire de l'Union, qui est délivré par l'Office européen des brevets, offre une protection uniforme avec les mêmes effets dans tous les pays de l'Union participants. Les entreprises pourront protéger leurs inventions dans tous les États membres de l'Union à l'aide d'un véritable brevet européen. Elles pourront également contester et défendre des brevets unitaires en introduisant un seul recours devant la juridiction unifiée du brevet (JUB) nouvellement créée, ce qui permettra de rationaliser le système et d'économiser des coûts de traduction. L'accord sur la juridiction unifiée du brevet dispose que la primauté du droit de l'Union doit être respectée (article 20 de l'accord) et que les décisions de la CJUE sont contraignantes pour la JUB. Cette dernière est une juridiction actuellement commune à 17 États membres de l'Union [...]

Source - <https://www.europarl.europa.eu>

a/ Présenter les modalités de mise en œuvre du « brevet unitaire de l'Union ».

b/ Justifier le remplacement du « brevet européen » par le « brevet unitaire de l'Union ».

Question 7 : La politique agricole commune

3 points

La politique agricole commune (PAC) apporte un soutien aux agriculteurs, aux filières agricoles et aux territoires ruraux, tout en luttant contre le changement climatique. La réforme de 2021, décidée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne, sur la base de la proposition de la Commission européenne de juin 2018, vise à moderniser et simplifier la PAC pour la programmation 2023-2027.

Pour la première fois, un document unique, rédigé à l'échelle de chaque Etat-membre, le Plan Stratégique National (PSN) définit les interventions de la PAC, [...] pour la durée de la programmation qui s'étend de 2023 à 2027. Le PSN français, approuvé par la Commission européenne le 31 août 2022, permettra de consolider les efforts engagés dans la précédente programmation (2014-2022).

Il vise à soutenir les transitions à l'œuvre dans le monde agricole en vue de l'amélioration de la compétitivité durable des filières, la création de valeur, la résilience des exploitations et la sobriété en intrants au service de la sécurité alimentaire. Il permettra de mieux répondre aux attentes de la société.

Source : <https://agriculture.gouv.fr/>

a/ Comparer les objectifs historiques de la politique agricole commune avec ses objectifs actuels.

b/ La PAC vous paraît-elle aujourd'hui atteindre ses objectifs ? Justifier votre réponse.